

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Afrique : initiative européenne sur l'eau composante sur la gestion des bassins transfrontaliers

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Gestion intégrée des ressources en eau par bassin -
Date de mise en ligne : lundi 2 avril 2007

OIEau - IOWater - OIAgua

Suite au Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg , un partenariat stratégique a été établi entre les pays africains et l'Union Européenne pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) notamment au niveau des Bassins Transfrontaliers, pour permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire.

Un groupe de travail, animé par le Ministère français des Affaires Étrangères, a été chargé, dans le cadre de la stratégie approuvée par l'UE et le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW), du lancement d'un programme :

- pour la gestion des ressources en eau transfrontalières (BT),
- pour l'élaboration de plans nationaux de GIRE.

Dans chaque bassin transfrontalier, en effet, chaque pays riverain doit avoir la capacité de gérer les ressources dans sa partie nationale du bassin.

"L'AMCOW" a identifié les besoins de coopération dans quatre sous-régions (Afrique de l'Est, de l'Ouest, Centrale et Australe) et a sélectionné cinq bassins transfrontaliers "pilotes", pour lesquels un appui sera demandé au budget intra-ACP du 9ème FED :

- **Afrique Australe** : Commission de l'Orange-Senqu (ORASECOM) ,
- **Afrique Centrale** : Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT),
- **Afrique de l'Est** : Bassin du Lac Victoria (Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme - NELSAP), et Organisme de Bassin de la Kagera river (OBK),
- v **Afrique de l'Ouest** : Autorité du Bassin du Niger (ABN) et Bassin de la Volta.

L'Office International de l'Eau a été chargé par le Ministère français des Affaires Étrangères de la mission d'identifier, en liaison avec les autres Coopérations européennes impliquées, les actions prioritaires pouvant être financées par l'Union Européenne dès 2005.

Un budget de 10 millions d'Euros a été alloué à ce programme, à affecter raisonnablement et équitablement entre les quatre sous-régions, suivant les priorités identifiées dans chacun des 5 bassins pilotes.

L'implication des acteurs

Pendant ce processus, des liaisons et des consultations ont été constantes avec les Autorités africaines (AMCOW-TAC, NEPAD, Autorités de Bassin, Commissions Économiques Régionales, Autorités Nationales telles que Ministères de l'Eau et de l'Environnement ou Autorités de l'Eau) et Européennes (Délégations Européennes dans les pays riverains, Coopérations bilatérales européennes et assistants techniques locaux).

Des missions préparatoires ont aussi permis de rencontrer les acteurs locaux de chaque bassin afin de discuter des actions prioritaires.

Méthodologie

L'analyse des projets est fondée sur six "piliers" de la GIRE ou domaines d'intervention prioritaires :

- environnement institutionnel,
- mobilisation des ressources (finances),
- renforcement des capacités,
- évaluation et monitoring,
- sensibilisation et approche participative,
- plans de gestion de bassin et programmes d'actions.

Les consultants de l'OIEau ont étudié les nombreux documents déjà disponibles et de nombreuses réunions et

entretiens avec les acteurs locaux et régionaux, dans chacun des cinq bassins pilotes, ont permis d'intégrer les informations nécessaires et d'identifier les priorités.

Grâce à un diagnostic de la situation actuelle, les consultants ont pu étudier les projets en cours et prévus, identifier les lacunes et, de ce fait, des activités prioritaires, qui puissent être financées par le programme, ajouter de la valeur aux autres activités et contribuer à la suppression des obstacles qui entravent l'amélioration de la gestion de l'eau dans le bassin.

Premières orientations

Le "renforcement des cadres institutionnels" apparaît être un besoin constant dans tous les bassins, car, même si les ressources financières sont disponibles, leur utilisation semble parfois difficile en raison des faiblesses des structures administratives.

" L'appropriation" est un problème important. Les consultants ont travaillé en étroite collaboration avec les Autorités de Bassin (bénéficiaires principales) et les Commissions Économiques Régionales pour qu'elles s'approprient réellement le programme. Cette appropriation sera un facteur clé pour la permanence des actions prévues.

Nécessité d'une GIRE au niveau national

Certaines institutions rencontrent encore des difficultés pour passer du discours officiel (GIRE, participation de la Société Civile, prise de décisions, …) à son application concrète sur le terrain.

Un certain nombre de pays n'ont pas encore de cadres législatifs et réglementaires appropriés, qui définissent les statuts, les rôles et les responsabilités des institutions nationales et qui assurent une coordination inter-sectorielle et inter-administrative entre elles.

La plupart des pays ne possèdent pas encore de Plan National de Gestion des Ressources en Eau.

Les processus réels de participation, qui impliquent les usagers de l'eau, les collectivités locales, les ONG, etc, sont rares.

Il est urgent d'améliorer cette situation, afin que les stratégies, élaborées au niveau transfrontalier, puissent vraiment s'appliquer dans chaque section nationale des bassins.